

Famille Pose Libre
Famille Encastrable



DUREE DE LA GARANTIE

	Pose Libre	Encastrable
Beko	2 ans pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement

Les exclusions de garantie :

- Les pièces esthétiques ou consommables.
- Les accessoires.
- Les problèmes liés à l'installation (Ex : Mauvais raccordement).
- Les appareils de second choix ou vendus aux enchères.
- L'utilisation différente de leur destination (Ex : Usage professionnel).
- Non-respect des consignes d'utilisation.
- Défaut d'entretien.
- Dommage dû à la corrosion.
- Avaries de transport ("casses occultes").

PANNE A LA MISE EN SERVICE

En cas de panne Franche dans les 8 jours suivant le date d'achat au consommateur

Si la demande est justifiée, vous recevrez un bon de retour pour la plaque signalétique ou pour l'expertise du produit. En cas d'acceptation, un avoir sera établi

PROCÉDURE :



Adresser une demande par mail : technique@beko.fr

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :



- Référence, numéro de série, descriptif précis de la panne.
- Facture d'achat client final, facture d'achat à la plateforme.
- Produit neuf, tous les accessoires, manuel d'utilisation.

PROCÉDURE ENCASTRABLE :

Se rapprocher de la plateforme SAV dédiée à l'encastrable :



0 806 80 29 92



www.

technique@beko.fr

Joindre pour toutes demandes, la facture du consommateur attestant que l'achat de l'électroménager a bien été effectué dans le cadre de l'acquisition d'une cuisine (Pour le Pose Libre)

APPAREIL SOUS GARANTIE

PROCÉDURE :

La réparation est effectuée par le point de vente ou une Station Technique Agréé (Dans ce cas, la main d'œuvre et le déplacement éventuel sont facturés au magasin).

Les pièces détachées nécessaires à l'intervention seront facturées puis remboursées : contacter le Prestataire de Beko : SDS ou contact@sds.fr si aucun compte SDS d'ouverts ou contacter votre service pièce Findis habituel.

Les clients qui n'ont pas de technicien frigoriste doivent contacter une STA pour toute panne nécessitant une intervention sur un circuit frigorifique. La participation forfaitaire de BEKO est de 61 € HT

PROCÉDURE ENCASTRABLE :

Se rapprocher de la plateforme SAV dédiée à l'encastrable :



0 806 80 29 92



www.

technique@beko.fr

Joindre pour toutes demandes, la facture du consommateur attestant que l'achat de l'électroménager a bien été effectué dans le cadre de l'acquisition d'une cuisine (Pour le Pose Libre)

CAS PARTICULIERS :

Appareil à pannes multiples :

- A la 3ème panne d'un appareil sous garantie, faire une demande d'accord de retour pour avoir au fournisseur. Chaque reprise sera validée par la marque.



technique@beko.fr

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :



- Référence, numéro de série, descriptif **précis** de la panne.
- Facture d'achat client final ou facture d'achat à la plateforme.
- Tous les justificatifs des précédentes interventions pour les pannes multiples.

Pour le suivi de vos dossiers ouverts : suividossier@beko.fr

Où

<https://www.beko.fr/service-consommateur>

APPAREIL HORS GARANTIE

PROCÉDURE :

Retour du produit en station technique agréée pour établissement d'un devis de réparation.

Commande de pièces possible via votre service pièce Findis habituel, Aswo ou SDS prestataire Beko : contact@sds.fr

Contacts pièces Beko ci-dessous :



selim.chalabi@beko.fr (Sèche-linge et cuisson)
regis.aubry@beko.fr (lave-linge lave-vaisselle)
sylvaine.poncet@beko.fr (Froid, PEM, TV)

DOCUMENTS TECHNIQUES et PIÈCES DETACHEES



www.agoraplus.com

CONTACTS SAV

Assistance Pro :	0 806 80 29 92 technique@beko.fr
Service consommateurs :	0.806.80.29.92 endirect@contact.beko.fr
Service pièces détachées :	selim.chalabi@beko.fr (Sèche-linge et cuisson) 01 58 34 47 67 regis.aubry@beko.fr (lave-linge lave-vaisselle) 01 58 34 47 65 sylvaine.poncet@beko.fr (Froid, PEM, TV) 01 58 34 48 95
Responsable technique :	M. Dominique PELLOQUIN 01 58 34 46 66 dominique.pelloquin@beko.fr
Assistance Technique :	M. Yoan FERAY / M. Hugo LEFRANCOIS / M. Olivier CAUCHOIS 01.58.34.48.96 / 01.58.34.47.61 / 01.58.34.47.62 technique@beko.fr